

Aux entreprises formatrices de la  
branche « Service et administration »

## **De l'unité de formation (UF) au contrôle de la compétence des CI (CC-CI) Introduction du CC-CI pour la rentrée 2018**

Madame, Monsieur,

Dès la rentrée 2018, les contrôles de compétences des CI (CC-CI) remplacent les unités de formation (UF). Cette modification s'applique uniquement aux apprentis qui commencent leur formation professionnelle initiale en entreprise ou qui entament leur stage de longue durée dans le cadre de la formation initiale en école en août 2018.

### **Vue d'ensemble**

- Dès la rentrée 2018, les CI adoptent le dispositif d'apprentissage mixte « blended learning ». Cela vaut pour la FIEn (duale) et la FIEc (en école). Cela signifie que les apprentis traitent d'autres contenus de formation de manière autonome en dehors des jours de CI présentiels.
- Les autres contenus de formation sont disponibles sur un environnement d'apprentissage virtuel (plateforme Konvink).
- En outre, des bilans et des contrôles (contrôles de compétence des CI = CC-CI) sont organisés par le biais de l'environnement virtuel.

Les CC-CI englobent des compétences professionnelles, ainsi qu'une sélection de compétences méthodologiques, sociales et personnelles. Les CC-CI, préparés par les apprentis en entreprise, sont évalués dans le cadre du cours interentreprises et se réfèrent aux instruments introduits en lien avec l'objectif évaluateur des CI « Communication et collaboration dans l'entreprise ».

### **Objectifs évaluateurs**

Les nouveaux contenus du CI se réfèrent aux objectifs évaluateurs ci-après :

- Objectif évaluateur 1.1.3.6 – Communication et collaboration au sein de l'entreprise
- Objectif évaluateur 1.1.5.3 – Capacité d'apprentissage dans les domaines de l'automarketing et du développement du personnel
- Objectif évaluateur 1.1.7.1 – Traiter des documents
- Objectif évaluateur 1.1.7.2 – Administrer les données et les documents
- Objectif évaluateur 1.1.7.5 – Utiliser des outils de communication interne
- Compétences personnelles et sociales 3.2 – Capacité à communiquer

## **Qu'est-ce qui change pour vous ?**

- La numérisation est bien entendu très importante pour les employé-e-s de commerce, et est prise en compte dans les adaptations précitées.
- Vous obtenez, tout comme vos apprentis, un accès personnel à Konvink.
- Vous encadrez les personnes en formation en fonction des besoins dans les différents travaux de mise en œuvre.
- Il est ainsi possible de piloter de manière ciblée la coopération entre les lieux de formation et de soutenir les processus d'apprentissage de manière spécifique.

Il n'y a dès lors pas lieu pour vous de procéder à une évaluation de cette nouveauté. En supprimant les unités de formation (UF), il est ainsi possible de décharger les entreprises, l'instruction et l'évaluation des CC-CI étant effectuées dans les CI.

## **L'unité d'apprentissage (UA)**

Vous avez accès aux 4 unités d'apprentissage que vous pouvez utiliser en fonction des besoins pour piloter les processus d'apprentissage dans votre entreprise :

- Faire preuve de professionnalisme
- Savoir bien recevoir des ordres de travail et des retours
- Communiquer avec respect
- Bien gérer ses contacts avec les clients

A la fin de chaque UA, un e-test est réalisé par l'apprenti/stagiaire.

L'ensemble des UA devront être réalisées sur la durée de l'apprentissage ou de l'année de stage.

## **Présentation d'œuvre**

Les apprentis traitent 3 mandats pratiques pour mettre en œuvre ce qu'ils ont appris. (Œuvre) Les stagiaires 3+1 en réaliseront 2.

Vous avez accès à la présentation d'œuvres de vos apprentis, que vous avez le cas échéant encadrée et approuvée après avoir contrôlé le contenu en termes de protection des données.

Pour les apprentis, 2 mandats donneront lieu à une évaluation notée par les CI. 1 seul mandat sera évalué pour les stagiaires 3+1. Ces notes remplacent les UF.

L'entreprise laissera à disposition 15h de travail pour la réalisation des mandats destinés à une évaluation.

## **La grille de compétences**

Vos apprentis et vous avez accès à un instrument de réflexion qui vous permet de simplifier les bilans et les contrôles réguliers.

La grille de compétences est répartie en 4 « packs ». Les résultats servent de base pour l'entretien de bilan et sont intégrés au portfolio personnel.

- A la fin de la 1ère année d'apprentissage, vous (évaluation externe) et l'apprenti (autoévaluation) remplissez le paquet « compétences méthodologiques, sociales et personnelles » ainsi que le paquet « activités administratives et organisationnelles, branche et entreprise ».

- A la fin de la 2ème année d'apprentissage, vous (évaluation externe) et l'apprenti (autoévaluation) remplissez les 2 autres « packs » de la grille de compétences.

En outre, vous pouvez à tout moment utiliser les 4 paquets pour le contrôle de la formation (évaluation externe et autoévaluation).

Pour les stagiaires 3+1, l'ensemble des grilles de compétences devront être réalisées durant l'année de stage.

### **Mise à jour du Dossier de formation et des prestations (DFP)**

Vous trouverez également le nouveau Chapitre « Contrôle des compétences des CI » que vous pourrez insérer dans votre propre DFP en lieu et place de l'onglet « UF ».

### **Il n'y a dès lors pas lieu d'acheter un nouveau classeur pour les entreprises.**

Les apprentis et les stagiaires 3+1 concernés recevront le nouveau chapitre et les explications y relatives directement dans le cadre du 1er cours interentreprises.

Le PDF de ce nouveau chapitre se trouve également sur la page d'accueil [www.cifc.ch](http://www.cifc.ch).

**IMPORTANT** : Dans le but de vous donner personnellement accès ainsi qu'à votre apprenti/stagiaire 3+1 à la plateforme Konvink, nous vous prions de bien vouloir remplir le plus rapidement possible le formulaire que vous trouverez sur le site [www.cifc-ne.ch](http://www.cifc-ne.ch) sous « personne en formation » puis « Konvink ».

Attention : Les unités de formation (UF) restent en vigueur pour tous les apprentis débutant leur 2ème année en cette rentrée 2018.

Tout en restant à votre disposition pour tout complément d'information et tout en vous remerciant pour votre engagement dans la formation professionnelle initiale, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

**CIFC-NE**